



## FORMATION D'ÉTAT-MAJOR ANTIPOLLUTION MER

### OBJECTIFS

Cette formation est destinée à informer sur les risques de pollution accidentelle liés à l'activité maritime ainsi qu'à former à la recherche de données sur la pollution, à la gestion de la crise et au traitement de la pollution en mer.

Elle apporte aux participants une connaissance pratique et concrète sur les dangers pour l'homme et l'environnement des hydrocarbures et produits chimiques déversés dans le milieu marin, l'organisation française de la lutte en mer contre les pollutions accidentelles, les aspects stratégiques, réglementaires et techniques de l'intervention contre une pollution accidentelle.

A l'issue, les personnels ainsi formés seront capables d'intégrer un PC de gestion de crise et de s'impliquer dans l'élaboration de plans d'urgence de lutte en mer.

### PUBLIC

Officiers et responsables de la Marine nationale  
Agents pouvant être impliqués dans l'organisation ORSEC maritime ou terrestre

Acteurs du transport maritime susceptibles d'être impliqués dans la gestion d'un accident maritime

### THÈMES

- Le comportement des produits déversés en mer ;
- Le repérage des nappes ;
- Les outils d'aide à la décision ;
- La gestion et la conduite de la crise ;
- Les aspects juridiques et réglementaires nationaux (plans de secours, AEM) et internationaux (conventions maritimes internationales : MARPOL 73/78, OPRC 90, CLC, FUND, BUNKER...);
- Les stratégies de lutte en mer (dispersion, confinement, récupération, intervention sur substances dangereuses) ;
- La communication vers les médias ;
- Des cas concrets.

Ces thèmes sont illustrés par un exercice papier et des travaux dirigés.

### SESSIONS

**Participants** : le nombre de participants doit être compris entre 15 et 20

**Intervenants** : Cedre, juriste, Préfecture maritime, CEPPOP, DML, CROSS, consultant (journaliste)

**Niveau OMI** : 3

**Programme** défini avec le CEPPOP

**Durée** : 4 jours, du lundi 8 h 30 au jeudi 16 h

**Nombre d'heures de cours** : 31 h

**Lieu** : Cedre, Brest

**Dates 2018** : Session 1 : 26-29 mars

session 2 : 15-18 octobre

**Se préparer** : prendre connaissance des textes composant le dispositif réglementaire ORSEC maritime de sa façade maritime. Tenue civile

**Inscriptions** : auprès du Cedre, sauf Marine nationale\* et Ministère de l'Environnement/DAM\*\*

**Tarif HT** : (hors Marine nationale\* et Ministère de l'Environnement/DAM\*\*) 2110 €. Les tarifs comprennent les coûts d'hôtel, de transport hôtel-Cedre, les déjeuners et les documents de cours.

\*Marine nationale : s'adresser au Ceppol

\*\*Ministère de l'Environnement/DAM : s'adresser à l'ENSAM de Nantes